

EDITORIAL

Une décision politique fournit à une société non seulement un objectif, mais aussi une répartition des risques et des bénéfices. Ainsi une norme de qualité de l'eau des rivières et des lacs (par exemple 50 mg/l de nitrates, ou 0,5 µg/l de phytosanitaires) établit certes un niveau considéré à un moment donné comme acceptable vis-à-vis des milieux, mais elle indique aussi où se situeront les efforts financiers : entre 25 et 50 mg/l, l'effort est demandé aux activités polluantes (ici essentiellement agricoles) au profit des collectivités locales qui ne devront pas financer la dénitrification, mais il est insuffisant pour que les conchyliculteurs et les entreprises touristiques ne subissent pas de pertes régulières. Au-dessus de 50mg, les agriculteurs sont bénéficiaires, sauf ceux alors directement pénalisés par la mauvaise qualité de l'eau qu'ils utilisent ; en dessous de 25 mg il serait demandé aux techniques agricoles (avec ou sans aide, ce qui est une autre question) d'assurer les conditions de la viabilité de leurs voisins d'aval. Le même type de conséquences distributives est induit par les choix sur le prix de l'énergie, la qualité de l'air, la probabilité maximale d'accident dans une entreprise, ou le cours des monnaies nationales, aujourd'hui l'Euro.

Dès lors, il n'est pas étonnant que de plus en plus un débat public soit réclamé, avant les décisions considérées comme

importantes, par la population et ses divers porte-paroles. Il n'est pas d'abord destiné à aplanir les oppositions d'intérêts, de connaissances et de conceptions, mais à les mettre en scène. Le conflit explicité par le débat est un puissant moteur d'évolution et d'adaptation, et les démocraties l'expérimentent sur la durée.

La légitimité des porte-paroles n'est aucunement concurrente de celle des décideurs. Le débat public est l'occasion de clarifier les questions posées et leurs imbrications, quel qu'en soit le registre (économique, technique, social, culturel,...) ainsi dans l'idéal que les intérêts de chacun : qui lèse-t-on, qui favorise-t-on et jusqu'où, par telle option ou telle autre, quelles sont les priorités sous-jacentes ? C'est le moment de la clarification, du moins espéré tel. Puis vient celui de la responsabilité : une décision doit être prise, par des personnes élues ou désignées pour ce faire, sur le fondement d'une hiérarchisation explicite des éléments rassemblés par le débat. La conception et l'intégration de cet outil de gouvernement dans les pratiques publiques constituent un art en développement.

Dominique Dron

« Un risque n'est acceptable que quand il a été accepté », Mark Sagoff (The Economy of the Earth, Cambridge Press)

1 Editorial

Dominique Dron


5 Avis de recherche

Laurent Mermet

6 Résumés étrangers

OPINION

11 Les OGM, un dialogue de sourds ?

Compte rendu d'un débat organisé par le Club des Annales des Mines 

Hélène Le Du

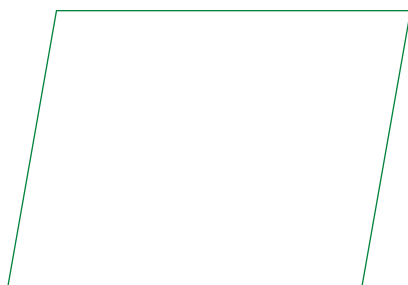
RESPONSABILITÉ, EXPERTISE, DÉCISION

17 La Ducsai, quel exemple de débat public ?

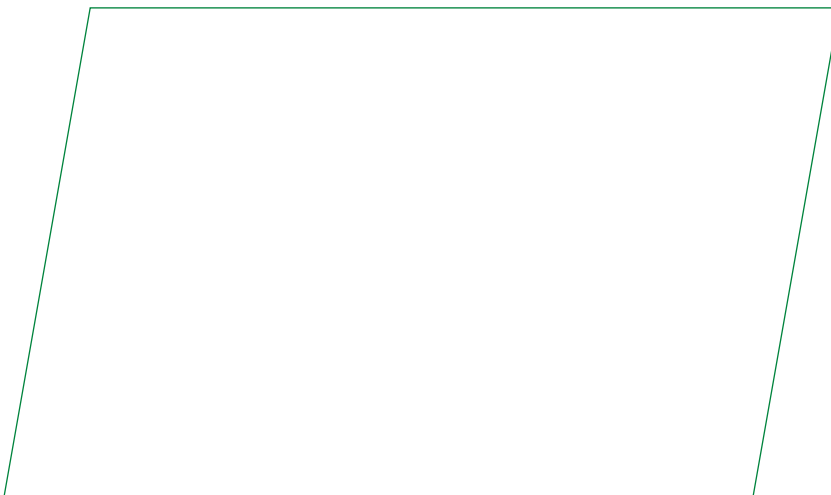
Pierre Lascoumes

19 Concurrence entre collectivités ou débat public : les ambiguïtés de la Ducsai

Jean-Michel Fourniau



A I R E



23 Quels indicateurs de gêne et quelle démarche participative pour quelle politique territoriale d'aéroports ? [Ⓔ]

Bernard Barraqué

35 « Débat public » ou « mise en public d'un débat » ? Eléments d'évaluation de la méthode « Ducsaï » [Ⓔ]

Pierre Lascoumes

43 La démarche Ducsaï ou le difficile apprentissage du débat public [Ⓔ]

Serge Vallemont

51 Les registres de justification dans l'instruction des plans de prévention des risques inondations [Ⓔ]

Jean-Baptiste Narcy

67 Les nouveaux modes de délibération [Ⓔ]

Daniel Boy

annaLES DES MINES

RESPONSABILITÉ
&
ENVIRONNEMENT

ISSN : 1268-4783
Série trimestrielle • n° 26 - avril 2002

Rédaction

20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP
Tél : 01 43 19 58 22 - <http://www.annaes.org>

Michel Louis Lévy

Rédacteur en chef

Dominique Blanc

Secrétaire générale de la rédaction
de Responsabilité & Environnement

Danielle Degorce

Assistante de la rédaction

Martine Huet

Assistante de la rédaction

Membres du Comité de rédaction

Le corel relit tous les articles « EXPÉRIENCES »

Paul-Henri Bourrelier

Comité de la prévention et de la précaution

Dominique Dron

Responsable éditoriale
de Responsabilité & Environnement

Laurent Mermet

ENGREF

Michel Turpin

ERAP, Vice-président

Membres du Comité d'orientation

Jacqueline Aloisi de Larderel

PNUE, Directrice

Dominique Bernard

AFITE, Président

Christian Bertrand

CONIBI, Président

Paul-Henri Bourrelier

Comité de la prévention et de la précaution

Jacques Brégeon

Université Léonard de Vinci

Christian Brodhag

Ecole des Mines de Saint-Etienne

Xavier Cuny

CNAM, président du Pôle Environnement

William Dab

Direction de la Santé, directeur de Cabinet

Dominique Dron

MIES, présidente du Comité d'Orientation

Marie-Claude Dupuis

Ministère de l'Aménagement
du territoire et de l'Environnement, DPPR,
chef du Service de l'Environnement industriel

Bernard Festy

APPA - Université Paris V

Christian Huglo

Avocat

Vincent Jacques le Seigneur

IFEN, Directeur

Philippe Jamet

ENSMP, ISIGE

Patrick Legrand

INRA, Directeur mission Environnement Société

Benoît Lesaffre

Ministère de l'Aménagement du territoire
et de l'Environnement, D4E,
chef du Service de la Recherche

Caroline London

Avocate

Laurent Mermet

ENGREF

Alain Morcheoine

ADEME, Directeur de l'Air et des Transports

Jean-François Raffoux

INERIS, Directeur scientifique

Philippe Saint Raymond

Ministère de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie, DGSNR

Pierre Frédéric Tenière-Buchot

PNUE, Conseiller spécial du Président

Michel Turpin

ERAP, Vice-président

Membres du Comité de lecture

Le colec examine tous les articles « RECHERCHES »

Franck Aggeri

ENSMP, CGS

Bernard Barraqué

ENPC, LATTS

Jan C. Bongaerts

BergAkademie Freiberg

Daniel Fixari

ENSMP, CGS

Claude Gilbert

MSH-Alpes

Matthieu Glachant

ENSMP, CERNA

Olivier Godard

CNRS

Philippe Jamet

ENSMP, ISIGE

Pierre Lascoumes

GAPP, CNRS

Christian Lévêque

CNRS, Programme Environnement,
Vie et Société

Laurent Mermet

ENGREF

Jean-Pierre Orfeuill

Université Paris XII

Xavier Poux

Asca

Table des annonceurs

✓ Annales des Mines : 2°, 3° et 4° de couverture..

Photos du sommaire

✓ page 2 : *Débattre sur les OGM signifie, selon le protagoniste, lutter contre toute mainmise sur le vivant, dénoncer les méfaits des politiques productivistes, s'opposer à la mondialisation, défendre la liberté de l'alimentation, concevoir l'agriculture de demain, ou bien promouvoir les nouvelles armes de la compétition économique (Marta Nascimento/REA) ;*

✓ page 3 : *La « consultation » qui autrefois était centrée à la fois sur les experts et les représentants des intérêts tend à se centrer sur « les usagers », « les consommateurs » voire les « citoyens ». A l'occasion de cette évolution, le terme de débat public tend peu à peu à se substituer à celui de consultation. Dernier en date, le débat public sur la question d'un éventuel troisième aéroport international (Mario Fourmy/REA).*

Photo de couverture

✓ 3° aéroport (© P. Dannic - Photononstop)

Abonnements et ventes

<http://www.eska.fr>

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris

Serge Kebabtschieff Directeur de la publication

Tél. : 01 42 86 56 00 - Fax : 01 42 60 45 35

Tarifs : voir bulletin encart vert (pages 49 et 50)

Conception

Tribord Amure - Anne de Muizon - Tél. : 03 44 57 98 88

Publicité

J.-C. Michalon - ECC

44-46, boulevard G. Clemenceau 78200 Mantes-la-Jolie

Tél. : 01 30 33 93 57 - Fax : 01 30 33 93 58

Vente au numéro par correspondance et disponible dans les librairies suivantes : Offilib - PARIS ; Presses Universitaires de France - PARIS ; Guillaume - ROUEN ; Petit - LIMOGES ; Marque-page - LE CREUSOT ; Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ; Transparence Ginetet - ALBI ; Forum - RENNES ; Mollat, Italique - BORDEAUX.